

Propositions Gracq pour Bassenge

2024



Vincent Fiume , point de contact pour le Gracq Bassenge
Membre de la CCATM, du Comité technique en relation avec le PCM, de
la commission vélo.
pour le GRACQ Basse-Meuse

Plusieurs de nos membres utilisent le vélo « quotidiennement » sur notre territoire et par leur expérience, ils peuvent apporter un minimum d'expertise concernant la mobilité douce.

Constat

Lentement mais sûrement, on commence à percevoir dans notre commune les limites d'une politique et d'habitudes majoritairement basées sur les déplacements en voiture :

- Chaque jour, on assiste à une intensification du trafic. Cela se marque par exemple sur une attente de plus en plus longue (voire dangereuse) pour que les riverains puissent s'engager sur la route principale.
- Même les rues retirées des villages sont envahies et squattées par les voitures qui essayent de gagner un peu de temps pour éviter la voie principale qui « bouchonne » régulièrement.
- Les excès de vitesse dans les rues de nos villages sont monnaie courante.

Le vélo n'est pas la seule et unique solution à tous ces problèmes, mais est une des solutions pour alléger la charge automobile qui pèse sur la commune mais aussi permet de participer à la transition climatique.

La commune toutefois tente d'améliorer la situation en essayant de développer la mobilité douce . Notons la collaboration avec le GRACQ Basse Meuse qui participe à des propositions concrètes , la mise en place de projets notamment au sein de l'opération de

développement rural , de balisage de parcours cyclistes, la participation au sein de la CCATM et des commissions mobilité, la création d'un atelier vélo via le CPAS...

Comment se déplacer à vélo à Bassenge :

Nous devons différencier le déplacement à vélo en 4 catégories : Le cyclisme quotidien ou utilitaire, le cyclisme de randonnée, le cyclisme de course et le VTT.

1) Le VTT :

Pour cette discipline sportive et exigeante physiquement, nous considérons que les conditions sont bonnes pour le moment car de nombreuses randonnées cartographiées et signalées existent déjà ; établies à l'époque dans le cadre de la dynamique interrégionale Montagne Saint Pierre. De plus la communauté VTT publie beaucoup de circuits utilisables même sur smartphone.

<https://www.komoot.com/fr-fr/guide/654912/rando-VTT-et-circuits-autour-de-bassenge>

https://www.komoot.com/fr-fr/guide/654912/rando-vtt-et-circuits-autour-de-bassenge#guide_smarttour_11416906

2) Le cyclisme sportif de route :

Nous avons un club important à Bassenge dans le village de Glons qui pratique parfois en groupe le cyclisme de route utilisant principalement un vélo de course. De nombreux citoyens pratiquent ce sport individuellement.

En général la pratique de ce cyclisme se fait prioritairement sur les voiries principales surtout pour une question de sécurité et de confort pour le matériel et les personnes.

De nombreux cyclistes des communes avoisinantes empruntent régulièrement nos voiries pour pratiquer leur sport.



Améliorer la sécurité de ce sport est souhaitable et devrait se faire en collaboration avec les clubs existants.

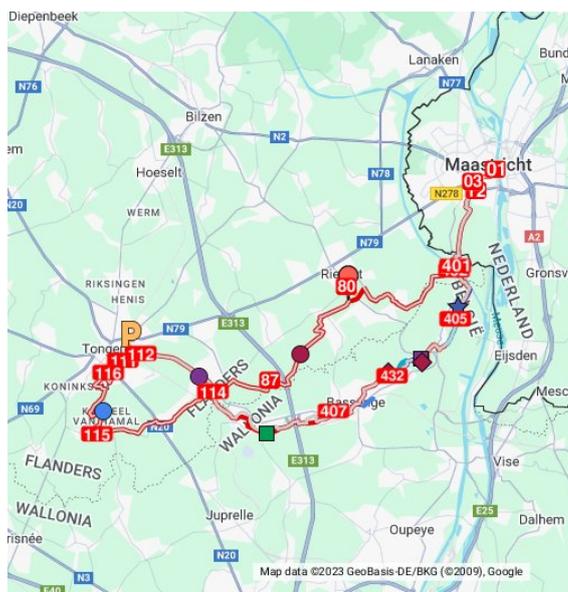
Soutenir le cyclisme sportif est positif car il contribue culturellement à valoriser le vélo et à créer une image positive .

3) Le cyclisme de randonnée

La commune de Bassenge dispose d'une voie cyclable reconnue internationalement « la Via Jecore » mais aussi de nombreuses balades signalées (Interreg Montagne Saint Pierre ; Gracq ...).

La Via Jecore est un circuit de 60 km avec un axe traversant toute la vallée du Geer sur 18 km qui permet aux cyclistes de circuler entre Tongres et Maastricht.

La Via Jecore n'est pas installée en site propre partout et n'est pas reconnue comme ravel. Majoritairement, le parcours est partagé avec les voitures et il n'y a pas de



bande cyclable inscrite au sol par exemple. Il y a encore beaucoup de possibilités pour l'améliorer. Nous pouvons constater qu'à certains moments (congé, météo radieuse...) le trafic vélo y est très important.

Le cyclisme de randonnée est positif dans la mesure où il s'agit d'un loisir bon pour la santé et très peu dommageable pour la planète. Il peut aussi contribuer au développement économique.

Ce cyclisme peut aussi amener certains utilisateurs à franchir le pas et à utiliser le vélo « quotidienne ment ».



4) Le cyclisme quotidien

C'est la priorité pour le GRACQ !



Par comparaison, une personne « moyenne » va parcourir quelques centaines de km sur une saison en randonnée, le cycliste quotidien peut, lui, en faire des milliers.

Il ne s'agit pas de faire tout à vélo, pour tout le monde, tout le temps, mais certains déplacements peuvent se faire à vélo, à certains moments, à certaines occasions en remplacement des véhicules motorisés.

Le vélo peut aussi offrir une meilleure mobilité et donc une plus grande liberté à des

personnes qui n'ont pas la possibilité d'utiliser un véhicule motorisé.

Le développement des vélos électriques permet aussi de franchir plus facilement les pentes fortes de notre vallée et / ou de faire des trajets plus longs. C'est une nouvelle donne pour les déplacements dans et aux alentours de Bassenge, car il devient alors possible de se déplacer vers des pôles proches (Visé, Liers et Liège à 20 kms) et dans les endroits escarpés.

Toutefois, la Via Jecore étant majoritairement à plat et traversant toute la vallée dans la zone

majoritairement urbanisée, le vélo musculaire peut rendre de grands services.

Des déplacements se font aussi vers des villages plus proches (Slins, Houtain) . Plusieurs villages de Bassenge sont attractifs et attirent des voisins directs, mais actuellement les versants raides de la vallée freinent l'utilisation du vélo musculaire entre ces destinations.

Actuellement, des voies cyclables reliant ces lieux attractifs sont soit inexistantes, soit peu valorisées ou appropriées.

Actions à mettre en œuvre

La commission vélo :

La commune dispose d'une commission vélo mais qui se réunit seulement une fois par an. Il serait souhaitable d'augmenter la fréquence de ces rencontres vu l'actualité surtout par exemple vu les différents projets concernant le vélo (GAL, ODR et PCM). C'est une dimension de la participation.

La Via Jecore :

La commune s'étant engagée dans une Opération de Développement Rural (ODR) qui arrive à son aboutissement .

Cette dynamique citoyenne a permis de constater que la population souhaite une amélioration avec un large consensus de la mobilité douce. Cela a aboutit dans un premier temps à proposer une amélioration de la Via Jecore qui commence à présenter des passages difficiles mais qui présente aussi des lacunes vu l'intensification de la pratique du vélo.

Un premier volet a été élaborée par l'ODR et accepté par la commune et validé par la région wallonne en 2023.

Il s'agit de résoudre des problèmes de revêtement cyclable, d'améliorer la signalisation et d'implanter des parkings pour vélos à certains lieux stratégiques.

Les travaux ne sont pas encore commencé mais nous encourageons vivement les autorités pour que ces premiers projets soient concrétisés dès que possible.

L'ODR a aussi proposé un deuxième volet concernant la Via Jecore à savoir : poursuivre dans l'amélioration de la Via Jecore, résoudre des problèmes de sécurité et de confort, modifier légèrement le parcours de la Via Jecore mais aussi d'améliorer les connexions vers les pôles et les villages avoisinants.

Notons aussi qu'il est question d'avoir un plan piétons bien élaboré.

Il reste à avancer concrètement sur ces problématiques.

La formation :

Le GAL (Groupement d'Actions Locales) pays de Herve a lancé une initiative concernant la formation des citoyens quant à l'utilisation quotidienne du vélo. Il s'agit d'inviter des citoyens à des formations afin de les rendre plus autonomes avec ce moyen de transport (réparations, code de la route, sécurité).

C'est une dimension que l'on pourrait exploiter aussi à Bassenge avec des partenaires reconnus (Provélo, Gracq...).

Le GAL Basse Meuse et la mobilité des enfants.

Au début 2023 la commune de Bassenge a adhéré au Gal Basse-Meuse regroupant 5 communes. Des projets citoyens ont été acceptés et proposés à la région wallonne et validés par celle-ci ; notamment en ce qui concerne le développement de l'utilisation du vélo par les enfants pour se rendre à l'école.

- Il est urgent de pacifier les rues du centre de nos villages, les rues par lesquelles transitent notamment les enfants qui pourraient se rendre à l'école.

Le Gracq basse-Meuse ayant participé à l'élaboration de ce plan est tout à fait disposé à collaborer avec cette dynamique.

Divers

- La commune pourrait octroyer une indemnité vélo aux employés communaux qui utilisent le vélo pour se rendre au travail. Elle pourrait aussi mettre à disposition pour le personnel communal des vélos issus de la flotte du CPAS.

- La commune pourrait octroyer une prime aux citoyens qui font l'achat d'un vélo électrique (surtout s'il est utilisé pour des trajets « utiles »).

- Il faudrait prendre systématiquement en compte les cyclistes (et les piétons) dans la conception, la réalisation et le réaménagement des rues, des routes et de l'espace public en général et la gestion du parking.

- Il est nécessaire de veiller au bon entretien des voies cyclables afin qu'elles ne deviennent pas impraticables pour les usagers.

- Il serait utile que l'administration communale se dote d'une madame ou d'un monsieur VELO qui serait la personne de référence et le relais des cyclistes au niveau de la commune.

- En ce qui concerne les déplacements intercommunaux, il serait très important de réussir une bonne connexion avec Visé, les Hauts-Sarts, la gare de Milmort, la gare de Liers et finalement Liège.

Propositions concrètes concernant les liaisons vers les Pôles :

Il nous semble important d'améliorer les connexions vers les autres localités. Si actuellement, les liaisons qui utilisent la Via Jecore nous rapprochent de Tongres et Maastricht, en ce qui concerne les liens avec nos communes wallonnes voisines, il y a moyen d'améliorer la situation rapidement.

1) Glons vers Liers

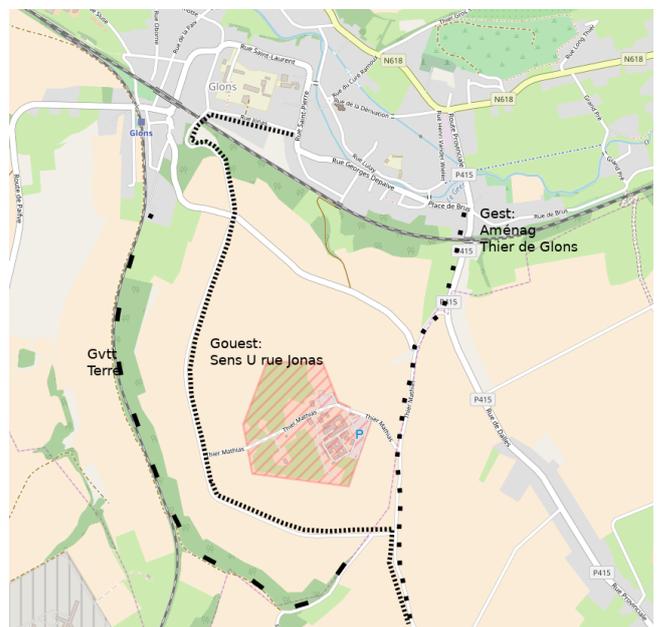
Certains parcours existent et ne nécessitent pas obligatoirement de lourds investissements. Beaucoup sont déjà balisés (Via Jecore et réseau à points-nœuds), mais si ces balises demeurent une bonne base pour les connections inter-villages, il reste à indiquer les localités.



Par exemple **entre Glons et Liers**, il y aurait lieu de préciser les destinations de Fexhe-Slins, Glons et Liers par une signalisation.

Glons est le plus gros village de notre commune et le potentiel de déplacements est donc très importants vers Liers (commerce, hall omnisport, gare, parc industriel des Hauts-Sarts, événements folkloriques...). De là on peut rejoindre le ravel Ligne 31 vers les hauteurs de Liège (Décathlon, zone Cora..) ou redescendre vers la vallée de la Meuse via la liaison ravel de Vottem bien balisée.

Il y a actuellement la possibilité de relier ces destinations par trois voies au départ de Glons : une, la plus longue, mais en pente douce est en partie en terre (boueuse par temps humide) et deux autres en dur mais en pentes plus fortes. Ces trois possibilités convergent vers un tronc commun un peu au sud du radar. A partir de là, le trajet se poursuit vers le sud par un parcours presque totalement sur des chemins de remembrement où la circulation automobile est très limitée.



Le thiers de Glons (Rue de Dalles)

Il serait utile de revoir les aménagements de la rue de Dalles pour améliorer la sécurité des cyclistes . Actuellement, il faut se rendre compte que c'est dangereux pour les cyclistes car en descente, le



vélo prend vite de la vitesse. Les chicanes actuellement présentes obligent le cycliste à revenir au centre de la route. Parfois même s'il est prioritaire en face des véhicules roulant trop vite se retrouvent en confrontation avec le vélo. Il serait vraiment nécessaire que ces chicanes laissent un passage libre à droite pour les cyclistes en espérant pour plus tard avoir une piste cyclable sécurisée pour les cyclistes !

Il nous semble que à terme, la route provinciale devrait être équipée d'une piste cyclable protégée jusque Liers. Le gabarit de cette voirie semble le permettre. Si les chemins de remembrement permettent une solution temporaire et pour les balades avec enfants, il faut constater qu'à certaines périodes, leur utilisation n'est pas confortable (gros flaques d'eau, boues dues aux travaux agricoles, détours, absence d'éclairage...). La commune de Juprelle est aussi concernée.

2) Bassenge vers Houtain et Visé Haccourt

Actuellement ce thier pose problème par la N 618 pour les cyclistes à cause des chicanes. Les cyclistes sont en danger car ils sont opposés aux véhicules motorisés. Nous pensons qu'il sera possible d'aménager une piste cyclable dans le sens de la montée vers Houtain séparée du trafic. Vu le statut de la voirie, les travaux seraient à charge de la région wallonne. Beaucoup de cyclistes l'empruntent car la pente est raisonnable et offre la possibilité de rester sur le trottoir dans le sens de la montée vers Houtain. Il y a de l'éclairage et la voirie est propre en toute saison. Une fois à Houtain, deux solutions cyclables permettent de rejoindre la vallée de la Meuse (Haute Froidmont ou par Heure-le-Romain). Il faut aussi solutionner le problème du tunnel sous viaduc.

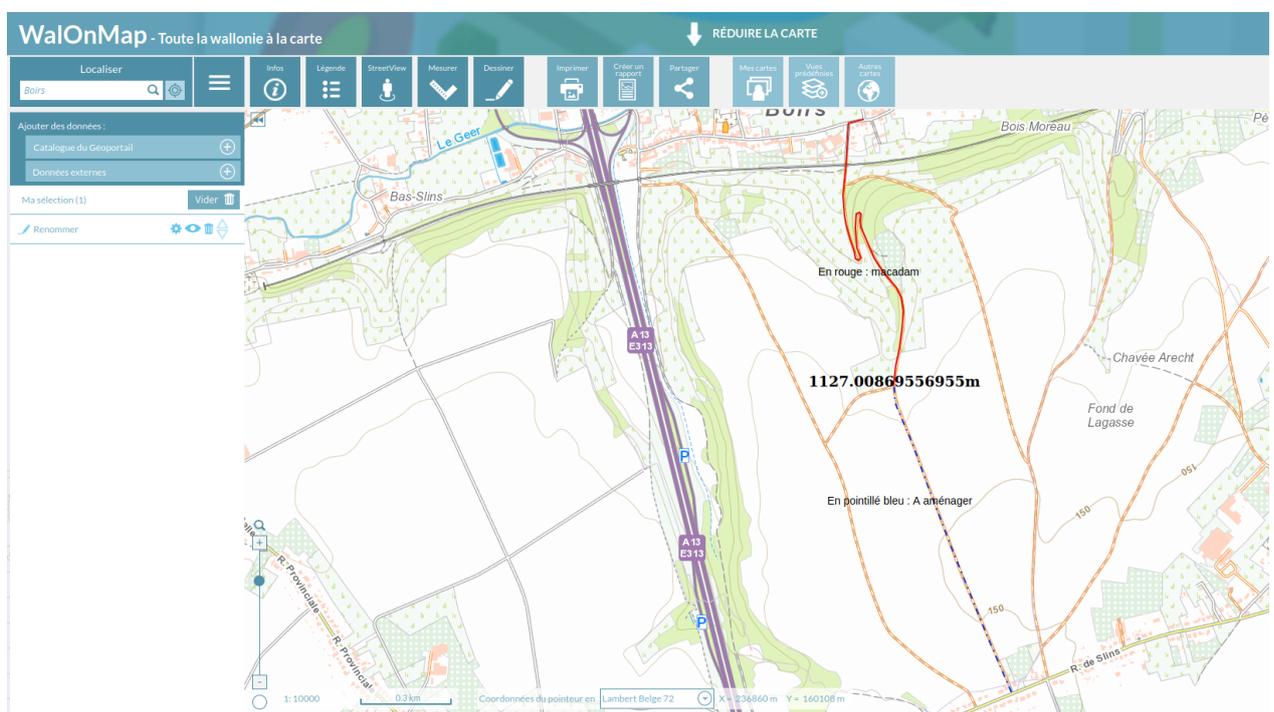
3) Boirs Vers Liers et Haccourt

Nous pensons que cette voie qui utilise au départ de Boirs une route (raccordable facilement avec la Via Jecore) en macadam jusque un peu avant le sommet de la cote mérite un aménagement cyclable sur 900 m en ligne droite en connexion avec la route Houtain Slins (Rue de Slins). C'est la pente la plus faible de la vallée du Geer pour franchir la Montagne Saint Pierre et qui peut aussi se franchir confortablement en vélo musculaire. Une fois sur la rue de Slins, deux connexions cyclables sont possibles directement soit vers Haccourt soit vers Liers. L'aménagement sur 900 m est situé

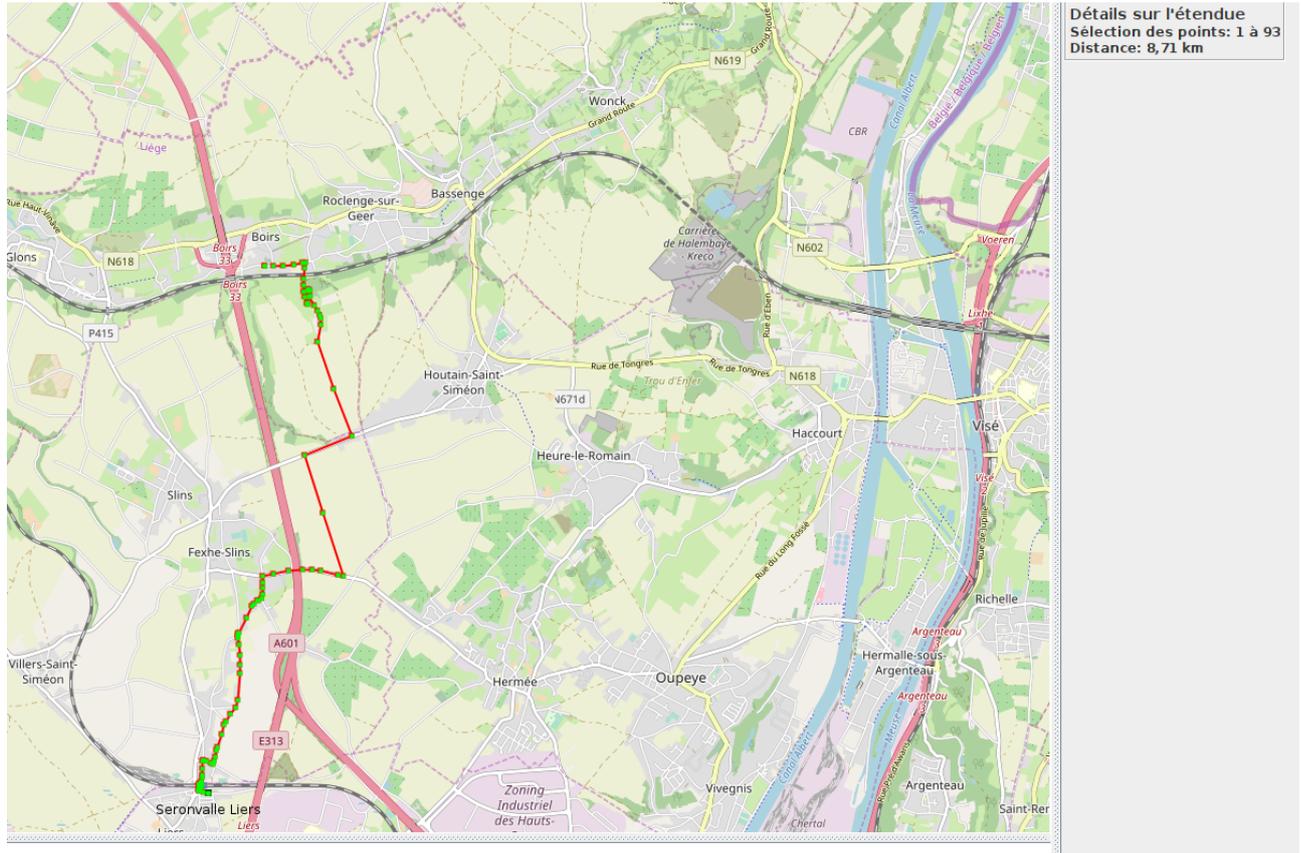
entièrement sur le territoire de Bassenge. Deux CLDR ont déjà proposé cette solution.

Légende : en pointillé bleu – aménagement en dur à réaliser.

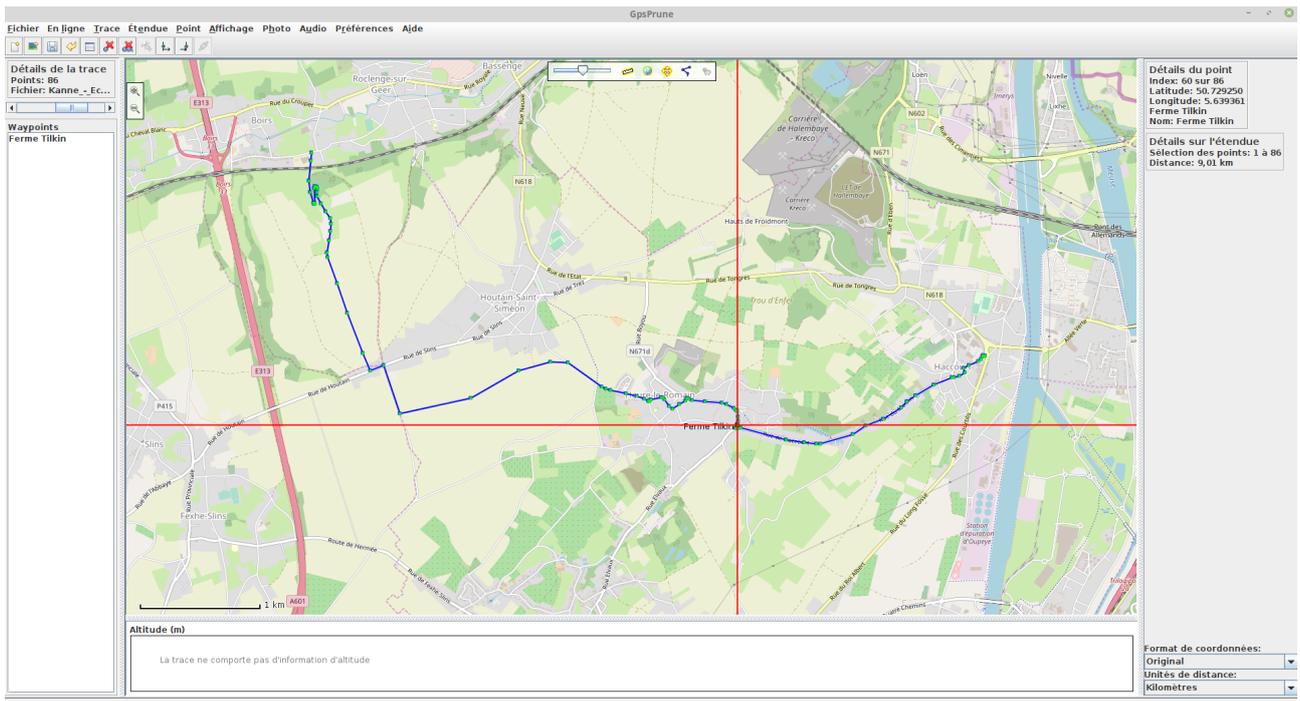
La possibilité de Boirs vers Liers (puis liège ...)



La possibilité Vers Haccourt



La possibilité vers Liers



4) De Wonck vers Haccourt

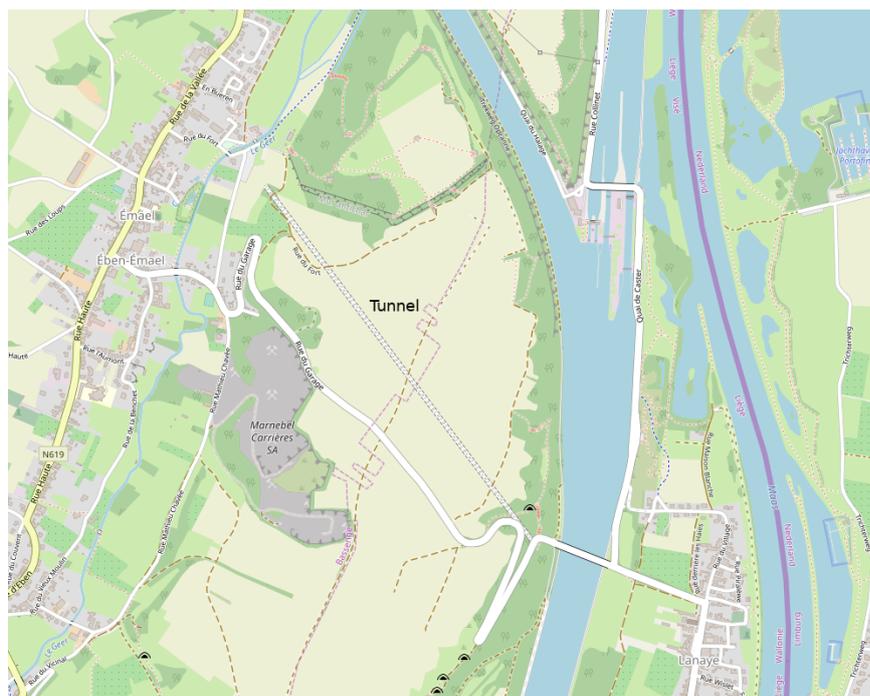
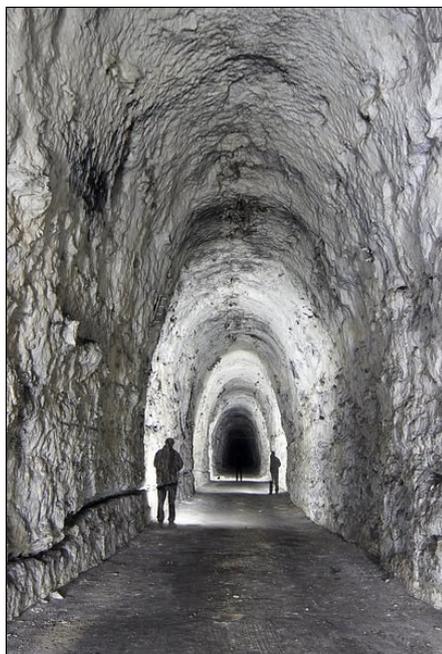
En collaboration avec la commune, le Gracq Basse-Meuse a balisé une randonnée cyclable « Balade des Vignes » qui constitue un circuit reliant Wonk à Haccourt.

Le trajet entre Wonck et Les Hauts de Froidmont utilise en partie des chemins agricoles non aménagés. Ce tronçon se situe en zone d'extraction des carrières appartenant aux cimentiers de la vallée de la Meuse. Dans le futur, si la zone est exploitée et réhabilitée, il sera alors judicieux de négocier l'installation d'une piste cyclable qui pourrait relier Wonk et la vallée de la Meuse (Oupeye et Visé sont concernées).

5) D'Eben Emael vers Lanaye via un Tunnel.

En février 2019, nous avons publié sur Facebook la possibilité de relier Eben Emael à Lanaye par un tunnel rectiligne sans pente reliant les deux vallées .

Le potentiel touristique mais aussi l'intérêt du désenclavement de Eben est important si c'est réalisable. La commune de Visé est concernée également.



Remarque finale :

Le Plan communal de Mobilité (PCM) pour Bassenge est actuellement en cours de réalisation.

Le projet du PCM de Bassenge en ce qui concerne la mobilité douce semble se baser sur les propositions du PUM notamment sur le réseau cyclable structurant. Or ce PUM est en cours d'évaluation et nous pensons qu'il n'est pas adapté aux réalités locales. C'est ce qui permet de douter de notre projet de PCM aussi.

Il doit prochainement être adopté par la commune. Nous avons été informés des orientations et s'il y a des éléments positifs pour la mobilité douce, nous restons inquiets de la qualité actuelle du projet car à notre avis, beaucoup de points sont à améliorer voire à modifier.

Nous pensons qu'il faut renforcer la participation en associant les citoyens et les associations compétentes dans l'élaboration des projets et réalisations.

Le progrès en mobilité douce ne peut pas se concevoir uniquement dans les frontières de la commune. Le développement ne peut être optimal sans les nombreux échanges entre les communes (travail, commerces, cultures, sports...).

Dans notre sujet nous avons des exemples que la mise en œuvre d'une meilleure mobilité douce doit s'entreprendre en collaboration avec plusieurs communes. Elles ont toutes à y gagner et les dépenses à consentir seront profitables pour tous, que ce soit en qualité du cadre de vie, en pouvoir d'achat et en développement économique.

Merci pour votre attention.